



# LE JOUR

## D'ALGERIE

Grève et rassemblements devant les tribunaux

# Les avocats rejettent les nouvelles taxes

Page 3

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4981 - Jeudi 16 janvier 2020 - Prix : 10 DA

Au troisième jour de sa visite en 4<sup>e</sup> Région militaire

# Chanegriha : «Ce peuple saura relever les défis de la phase actuelle»

Page 2

## Pas de trêve pour Donald Trump

Par Mohamed Habili

La Chambre des députés irakienne a non seulement voté l'expulsion des soldats américains, mais elle l'a fait à l'unanimité. Sauf que cette unanimité correspond à celle des seuls députés chiïtes, dont effectivement aucune voix n'a manqué à la motion exigeant le retrait des quelque 5 000 soldats américains, suite à l'élimination de Qassem Soleimani. Tous les députés sunnites et Kurdes étaient absents au moment du vote, sur un total de 329 représentants, un fait que les Etats-Unis ont quelque raison de prendre pour une approbation implicite de leur présence dans le pays. Cela dit, les Américains ne tiennent pas vraiment à rester en Irak, comme tend à le prouver la lettre envoyée mais par erreur, au gouvernement irakien, dans laquelle leur chef annonçait leur retrait, au nom justement de leur respect pour la souveraineté du peuple irakien. Depuis les Américains ont eu le temps de démentir la lettre en question, mais il n'en reste pas moins qu'elle est de leur plume, et que s'ils se sont donné la peine de l'écrire, c'est probablement qu'ils avaient l'intention de l'envoyer. En fait, ce dont ils ne veulent pas, c'est d'être chassés comme des malpropres d'un pays qui dans sa forme actuelle est tout de même leur invention. En 2011 déjà, sous Barack Obama, ils avaient rappelé tous leurs soldats se trouvant en Irak. Ils en ont envoyé d'autres en 2014, dans le cadre de la coalition internationale dirigée par eux, constituée pour lutter contre Daech qui à ce moment s'était emparé d'une bonne partie du territoire irakien.

Suite en page 3

## Des saisies et des arrestations au quotidien

# La contrebande, véritable fléau en Algérie



PH/D. R.

Drogue, médicaments, produits alimentaires... la contrebande prospère à grande vitesse en dépit des coups de boutoir donnés par les services de sécurité, à leur tête les garde-frontières.

Lire page 2

Boumerdès/Le relogement des occupants retarde sa transformation

## Camp de torture «Haouch Goutier», un monument commémoratif à l'abandon

Page 4

Opéra d'Alger

## Le Ballet classique de St Pétersbourg présente «La Belle au bois dormant»

Page 13

Des saisies et des arrestations au quotidien

# La contrebande, véritable fléau en Algérie

■ Drogue, médicaments, produits alimentaires... la contrebande prospère à grande vitesse en dépit des coups de boutoir donnés par les services de sécurité, à leur tête les garde-frontières.



Par Meriem Benchaouia

L'activité illégale au niveau de nos frontières a atteint ces derniers mois une proportion inquiétante. Des tonnes de marchandises sont importées ou exportées par des réseaux de contrebandiers qui tentent de tout pour le tout afin de ramasser le plus d'argent possible en un temps record. Médicaments, drogue, produits alimentaires... la contrebande prospère à grande vitesse en dépit des coups de boutoir donnés par les services de sécurité, à leur tête les garde-frontières. Cette tendance observée sur le terrain n'exclut pas le trafic sur d'autres produits, notamment les produits alimentaires subventionnés. En effet, le trafic n'a jamais été aussi florissant au niveau de nos frontières comme il l'est aujourd'hui. Depuis les tensions sécuritaires aux pays voisins, ce commerce illicite, qui constitue une des formes de fraude les plus visibles et les plus dangereuses sur le développement de l'économie nationale, a explosé. Les pertes économiques et financières sont considérables, et les statistiques ne font que confirmer son ampleur. L'éradication du phénomène n'est certainement pas pour demain. Puisque les réseaux sont devenus plus organisés, mieux structurés, certainement liés à des circuits internationaux de trafic. Pourtant, les services de sécurité mènent une lutte implacable et sans merci en activité à travers plusieurs régions du pays. Un combat ininterrompu contre toute forme d'atteinte au pays : la lutte contre le crime organisé reste une priorité majeure. C'est ce qui ressort

du bilan des opérations menées par les services de sécurité. Hier, la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya d'Alger, a fait savoir que pas moins de 12 400 comprimés dopants (Viagra), médicament utilisé pour le traitement de la dysfonction érectile, introduits en contrebande en Algérie ont été saisis à la gare routière de Ghardaïa par les éléments de la police judiciaire de la Sûreté nationale en possession d'un ressortissant subsaharien. Lors d'une opération de contrôle, les éléments de la police judiciaire de la sûreté ont saisi cette quantité de compré-

més de fabrication étrangère, dont la date de péremption n'est pas dépassée, selon l'expertise médicale et dont la vente est strictement interdite en dehors des pharmacies et ne figure pas dans la nomenclature des médicaments commercialisés en Algérie. Ces produits pharmaceutiques portant le nom de «Citrate de sildénafil» étaient dissimulés dans les bagages de ce ressortissant subsaharien (50 ans) et étaient destinés à la commercialisation sur le marché national, ajoute la même source en précisant que la personne arrêtée est entrée illégalement

sur le territoire national. Ces produits médicamenteux introduits en contrebande peuvent être dangereux pour la santé par leur composition qui n'est soumise à aucune AMM (Autorisation de mise sur le marché), à aucun contrôle de qualité, ni à des contrôles des conditions de transport et de stockage, a expliqué un pharmacien de Ghardaïa. Présenté devant les instances judiciaires, pour «trafic et commerce illégal de médicaments et de produits pharmaceutiques», «usurpation d'identité» et «entrée illégale sur le territoire national», le mis en causé a été écroué.

**PHOTO :** Aussi, vingt-deux trafiquants de kif traité et de psychotropes ont été arrêtés par les éléments de la brigade de lutte anti-drogue de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Béchar durant le mois de décembre 2019, selon la cellule de communication et d'orientation de la sûreté de wilaya. Ces arrestations, qui ont lieu dans le cadre de 19 affaires criminelles, dont huit concernant la commercialisation de kif traité, ont permis l'arrestation de neuf trafiquants de drogue et la saisie de 851 grammes de kif traité, a-t-on précisé. En matière de prévention et de lutte contre la commercialisation illégale de psychotropes, sur les onze affaires traitées au cours du même mois, dont quatre touchant à la commercialisation illégale de ces produits, il a été enregistré l'arrestation de 13 individus et la saisie de 266 comprimés de psychotropes de différentes marques et dosages, a-t-on ajouté. Sur l'ensemble des individus impliqués dans ces 22 affaires, neuf ont été placés en détention provisoire par la justice, trois ont été mis sous contrôle judiciaire, tandis que dix autres ont fait l'objet d'une citation directe devant le tribunal compétent à Béchar, selon la même source. En ce début du mois de janvier, trois autres trafiquants en possession de 40,9 grammes de kif traité destinés à la commercialisation illégale, ont été arrêtés et présentés à la justice qui a ordonné leur mise en détention provisoire en attendant leur comparution devant la juridiction compétente, a-t-on fait savoir. **M. B.**

Au troisième jour de sa visite en 4<sup>e</sup> Région militaire

## Chanegriha : «Ce peuple saura relever les défis de la phase actuelle»

«Ce peuple saura, sans doute, relever, en toute sécurité, les défis de la phase actuelle» et «saura poser, avec fidélité et confiance, les jalons de l'avenir prometteur de l'Algérie». C'est là, la déclaration du général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP par intérim dans une allocution prononcée hier à Djanet. A ce titre, au troisième jour de sa visite en 4<sup>e</sup> Région militaire, présidant une réunion d'orientation au niveau du siège du secteur opérationnel Sud-Est, Djanet, le général-major Saïd Chanegriha, a affirmé que le «peuple saura, sans doute, relever, en toute sécurité, les défis de la phase actuelle, tel qu'il a réussi à surmonter les différentes crises et les moments difficiles qu'a connus notre pays. Il saura poser, avec fidélité et confiance, les jalons de l'avenir prometteur de l'Algérie, en

laquelle il a tant cru, et telle que rêvée par nos vaillants chouchou, et à laquelle ses enfants loyaux aspirent aujourd'hui». Et au chef d'état-major par intérim, de soutenir que l'Armée continuera à travailler pour préserver l'unité du peuple algérien et renforcer le lien solide avec son armée. Ainsi, en ces termes il dira : «Nous témoignons tout notre respect et notre reconnaissance à ce peuple, avec lequel nous avons surmonté toutes les épreuves, et nous réitérons, aujourd'hui, que nous demeurerons à ses côtés et que nous ne ménagerons aucun effort pour préserver son unité et renforcer le lien solide qui l'unit à son Armée, car nous sommes issus de ce peuple, et nous en faisons partie intégrante». En outre, transmettant à l'ensemble des personnels de l'ANP, «le message de félicitations et d'encoura-



gement» du président de la République, «en reconnaissant ces efforts considérables que vous fournissez, au quotidien, afin de faire face à tous les dangers et menaces, et du dévouement dont vous avez fait preuve pendant la phase cruciale que notre pays a traversée ces derniers temps». Chanegriha, a mis l'accent sur son engagement à œuvrer à «l'ancrage des bases

du travail coordonné et cohérent entre les différentes composantes de l'ANP, au resserrement des rangs et à la mobilisation des énergies et des potentiels, de manière à permettre la construction d'une armée forte et moderne, à même de garantir la sécurité et l'intégrité territoriale et de sauvegarder la souveraineté nationale».

Lynda Naili

Grève et rassemblements devant les tribunaux

## Les avocats rejettent les nouvelles taxes

■ En réponse à la décision de l'Union nationale des organisations d'avocats, des centaines de robes noires ont pris part à plusieurs rassemblements devant les tribunaux et les conseils judiciaires, organisés dans plusieurs villes du pays, pour marquer leur opposition aux dispositions de la loi de finances pour l'année 2020 concernant le régime fiscal imposé aux activités libérales non commerciales.

Par Thinhinene Khouchi

Les avocats ont décidé de passer à l'action pour rejeter les nouvelles taxes prévues dans la loi de finances 2020. En effet, en réponse à la décision de l'Union nationale des organisations d'avocats qui a appelé au boycott du travail judiciaire et l'organisation de manifestations devant les conseils judiciaires, hier 15 janvier, afin de protester contre les taxes imposées aux avocats, des centaines d'avocats en robe noire ont boycotté le travail judiciaire et organisé des rassemblements devant les tribunaux et les conseils judiciaires. Lors de ces rassemblements organisés au niveau national, les avocats ont marqué leur opposition aux dispositions de la loi de finances pour l'année 2020 concernant le régime fiscal imposé aux activités libérales non commerciales. Les avocats protestataires ont affirmé que la loi de finances a provoqué une injustice flagrante dans les droits de l'Autorité de la défense concernant les impôts et le paiement de l'impôt. Ils ont ajouté que l'ancienne loi de finances, d'il y a quatre ans, avait créé un système fiscal appelé paiement pénal unifié par l'avocat aux autorités fiscales qui était estimé à 12%. Il s'agit d'une taxe unifiée qui comprend le dédouanement par l'avocat de ses obligations financières envers le Trésor public, d'autant plus que l'ancien



système servait 80% des jeunes avocats qui ont dépassé 70% au niveau national. Notons que le syndicat de l'Union nationale des organisations d'avocats qui avait appelé à cette grève avait expliqué dans son communiqué que cette «mesure était venue pour sensibiliser l'opinion publique et le pouvoir, sur les préoccupations des avocats au niveau national de ce qu'apportait la loi de finances 2020». L'organisation a estimé que l'ap-

plication du nouveau régime fiscal provoquera l'asphyxie de l'activité de la défense puisque 50% des recettes des avocats seront consacrées au paiement des charges fiscales et parafiscales. La loi de finances pour l'année 2020 impose aux professions libérales le paiement de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la Taxe sur l'activité professionnelle, l'Impôt sur le revenu global et les cotisations à la Casnos à hauteur de 15%. Pour attirer l'at-

ention des pouvoirs publics sur les conséquences de ces mesures, l'Union nationale des ordres des avocats a saisi la présidence de la République ainsi que le ministère de la Justice. Par ailleurs, le bureau national de l'Union nationale des ordres des avocats demeure en session ouverte en vue d'adopter de nouvelles actions de protestation, indique un communiqué du syndicat.

T. K.

## En raison de la participation dimanche de Tebboune à la Conférence de Berlin Réunion samedi du Conseil des ministres

Le Conseil des ministres se réunira samedi prochain au lieu de dimanche, en raison de la participation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la Conférence internationale sur la Libye, prévue le même jour à Berlin (Allemagne),

indique hier la Présidence de la République dans un communiqué.

«La réunion du Conseil des ministres, initialement prévue dimanche, se tiendra samedi 18 janvier 2020 sous la présidence du président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, compte tenu de la participation de M. le Président à Conférence internationale sur la Libye qui aura lieu le jour même à Berlin en Allemagne», précise la même source.

Le Conseil des ministres se

penchera sur plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion, notamment des dossiers relatifs à la redynamisation et au développement des activités sectorielles dans les domaines de la santé, l'industrie, l'agriculture, l'habitat, le commer-



Audience

## Le Président de la République reçoit le moudjahid Youcef Khatib

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier à Alger, le moudjahid D' Youcef Khatib, chef de la Wilaya IV historique, et ce, dans le cadre de la série de consultations sur la situation globale du pays et la révision de la Constitution, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Dans le cadre des consulta-

tions sur la situation globale du pays et la révision de la Constitution, pierre angulaire dans le processus d'édification de la nouvelle République, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi 15 janvier 2020, le moudjahid D' Youcef Khatib, chef de la Wilaya IV historique», précise la même source.

Lors de cette rencontre, les

deux parties «ont échangé les vues sur les moyens les plus adéquats pour ne jamais dévier de la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre, sous peine d'être ébranlés par les facteurs de la division et de la faiblesse, avait indiqué le Président Tebboune dans son discours de prestation de serment», a ajouté la même source.

De son côté, le D' Youcef

### LA QUESTION DU JOUR

## Pas de trêve pour Donald Trump

Suite de la page une

Les Américains ne tiennent donc pas tant à rester en Irak, et moins encore contre la volonté des Irakiens. Ce qu'ils n'ont pas aimé, c'est qu'on leur intime l'ordre de s'en aller, après qu'ils eurent accompli un acte qui de leur propre point de vue était purement défensif. C'est ce qui a fait dire à leur président que le but de l'opération était si peu destiné à déclencher une guerre qu'il s'agissait en fait d'empêcher celle que Soleimani aurait été en train de rendre inéluctable. Une chose est sûre en tout cas, c'est que le climat qui règne pour le moment aux Etats-Unis n'est pas celui auquel on s'attendrait si ce pays était réellement à la veille d'une guerre. Derrière Donald Trump, pas l'ombre d'une union sacrée. Bien au contraire, Nancy Pelosi, la présidente de la Chambre des représentants, n'a jamais été aussi dure à son égard, elle qui pourtant n'est pas soupçonnée d'avoir jamais fait preuve de douceur avec lui. Elle est montée au créneau pour annoncer une séance exceptionnelle de la Chambre en vue de mettre des entraves à la politique iranienne de Trump. C'est à peine si par la même occasion elle n'avait pas suggéré un amendement à la Constitution, dont les concepteurs, les Pères fondateurs comme disent les Américains, ne pouvaient pas d'après elle prévoir qu'un jour la Maison-Blanche serait occupée par quelqu'un comme Trump. L'urgence serait donc pour elle de le mettre en quelque sorte hors d'état de nuire. Une précaution que lui-même avait d'ailleurs prise contre Soleimani, il est vrai de façon plus radicale encore. Les propos de Pelosi démontrent que la grande affaire aux Etats-Unis n'a guère changé sous prétexte qu'une guerre menace désormais avec l'Iran. Avant comme après l'assassinat de Soleimani, sur ordre de Trump, c'est son procès en désistement qui polarise l'opinion américaine.

M. H.

R. N.

Boumerdès/Le relogement des occupants retarde sa transformation

# Camp de torture «Haouch Goutier», un monument commémoratif à l'abandon

■ Le retard accusé dans le projet de réalisation de logements au profit des résidents du sinistrement célèbre camp de torture «Haouch Goutier» dans la commune de Souk El Had (est de Boumerdès) compromet sa transformation en monument historique, après la restauration de certains vestiges, encore debout, témoignant de l'atrocité de la colonisation française en Algérie.

Par Safia G.

Une récente visite au chantier de ces logements, non loin de ce lieu historique fortement dégradé à cause de la nature mais aussi de l'homme, a permis à l'APS de constater l'arrêt total des travaux.

Dans ce cadre, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Souk El Had, Boualem Nassi, a déclaré à l'APS que «l'arrêt, depuis fin 2017, des travaux du projet de réalisation de logements au profit des occupants du camp de torture "Haouch Goutier" compromet la finalisation de l'opération de transformation de ce site en monument historique, attendue par les habitants de la wilaya depuis des années».

«Nous attendons de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), maître d'ouvrage, de relancer dans les meilleurs délais le chantier dont le taux de réalisation est d'à peine 20 %», a-t-il ajouté, attirant l'attention sur «les répercussions négatives» du gel du projet de réhabilitation de ce site, qui ne cesse de se dégrader, notamment avec «la hausse du nombre de ses habitants qui est passé de 28 familles en 2007 à 38 actuellement».

Le P/APC de Souk El Had a fait savoir que «l'arrêt des travaux est dû, selon les explications de l'entrepreneur en charge de la

réalisation de ce projet, au non-paiement des situations qui lui sont dues par l'OPGI».

Par ailleurs, une source de l'OPGI, qui a requis l'anonymat, a infirmé l'arrêt définitif des travaux, évoquant «une réévaluation en cours de ce projet en attendant la relance des travaux dans les meilleurs délais».

Dans ce contexte, la directrice des Moudjahidine de la wilaya de Boumerdès, Bouterfa Habiba, a déclaré à l'APS que «les procédures administratives pour la transformation de ce site en monument historique ont été finalisées et nous attendons l'opération de relogement pour poursuivre sa restauration et sa réhabilitation».

Ce monument historique, dont la propriété est passée de la commune à la Direction des moudjahidine, a fait l'objet d'une étude détaillée pour sa restauration.

## Des vestiges témoins des atrocités commises par l'armée coloniale

Des vestiges de ce camp de torture, représentés par de minuscules géoles en béton, initialement des caves destinées à la production et à la conservation du vin, demeurent debout à ce jour, pour témoigner des atrocités commises par l'armée coloniale française contre ceux ayant osé porter les armes contre elle pour revendiquer leur liberté, a-t-on constaté sur place.

Ce centre de torture mitoyen à la RN5 reliant l'Est et le Centre du pays fut créé en 1956, selon les témoignages de moudjahidi-



ne de la région ayant survécu à cette période douloureuse de l'histoire de l'Algérie.

D'une superficie de 5 000 M<sup>2</sup>, ce camp qui pouvait accueillir jusqu'à 200 détenus était alors dirigé par un certain commandant Skerfon, secondé dans son ignoble tâche par le lieutenant Montasse, en plus de nombre de harkis et d'un groupe de parachutistes assurant la surveillance des lieux.

Ce site, spécialement sélectionné pour son isolement extrême,

abrita les pires tortures exercées sur des moudjahidine du Front de libération nationale (FLN), voire tout civil suspecté d'être contre la France coloniale, se rappellent des témoins.

Brûlures par le feu, ingurgitation d'eau savonneuse, électrocution, torture auditive, planches à clous, étaient le quotidien de tous les détenus de ce camp de concentration, dont les méthodes sont interdites à l'échelle mondiale, se souviennent des moudjahidine de la

région. C'est dans ces géoles, des «trous» d'à peine un ou deux mètres de long et de large, que l'armée française tassait jusqu'à 4 détenus, et même 8 parfois, au moment où la cour servait d'espace de torture à ciel ouvert.

Selon les mêmes témoignages, ce centre était doté de trois portes principales, dont une située à l'arrière destinée à l'évacuation des détenus à exécuter, qui étaient accompagnés vers un oued mitoyen, où ils étaient enterrés. S. G./APS

## Asphyxie au gaz carbonique 3 morts à Sétif et Tébessa en 24 heures

TROIS personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage durant les dernières 24 heures dans les wilayas de Sétif et Tébessa, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Dans la wilaya de Sétif, deux personnes ont péri suite à l'utilisation d'un chauffage à l'intérieur de leur habitation située à la cité Boudan- Athmane, dans la commune de Tachouda. La troisième personne est décédée suite à l'utilisation d'un appareil de cuisine à l'intérieur de son domicile à la cité 59 logements, commune de Bir El Ater (wilaya de Tébessa). Les caractéristiques du monoxyde de carbone font de lui un poison redoutablement discret, qui agit le plus souvent dans les habitations, principalement en hiver, note la Protection civile, appelant les citoyens à faire preuve de vigilance durant les périodes de baisse des températures. K. L.

Oran

## Des groupes de parole pour améliorer la prise en charge de la maladie de Parkinson

Des groupes de parole sont organisés par l'Unité de prise en charge de la maladie de Parkinson afin d'aider les personnes atteintes de cette pathologie à accepter leur situation et améliorer leur prise en charge, a-t-on appris de cette structure sanitaire.

«Nous programmons des séances de thérapie de groupe qui sont très importantes dans l'éducation thérapeutique des malades atteints de Parkinson. Ceux-ci doivent accepter leur maladie, une étape indispensable pour entamer le traitement», a expliqué à l'APS le D' Bouchtara Sofiane, maître-assistant en neurologie et responsable de l'Unité de prise en charge de cette maladie à l'EHU «1<sup>er</sup>-Novembre» d'Oran.

Les groupes de parole aident le patient à accepter la maladie en écoutant d'autres témoignages et en prenant connaissance d'autres expériences. Ainsi, la maladie devient de plus en plus au moins légère à supporter», souligne le spécialiste. «Accepter son état et

connaître sa maladie demeurent le facteur essentiel pour la réussite du traitement diminue les symptômes», a-t-il ajouté. Le D' Bouchtara a fait savoir que «par le biais de ces séances, des conseils sont également prodigués aux patients, principalement pour la rééducation fonctionnelle, la prise médicamenteuse et la vie quotidienne en général». Et de souligner : «Nous faisons appel à des neurologues, des nutritionnistes, des kinésithérapeutes, des psychologues pour discuter de l'ensemble des aspects liés à cette maladie». Si les traitements curatifs de la maladie de Parkinson n'existent pas encore, des traitements sont disponibles pour diminuer les symptômes, et plus particulièrement lorsqu'on associe le traitement à la rééducation ou à une activité physique, éléments-clés dans l'amélioration du quotidien des patients parkinsoniens, explique-t-on.

La maladie de Parkinson est la deuxième maladie neuro-dégénérative la plus fréquente après la maladie d'Alzheimer en Algérie. Il

s'agit d'une pathologie dégénérative du cerveau qui touche, principalement, les neurones dopaminergiques présents dans la substance noire du cerveau.

La maladie est formée d'une triade, la perte ou le ralentissement des mouvements (akinésie), la rigidité (hypertonie) et le tremblement qui sont les principaux symptômes qui font du quotidien des parkinsoniens un défi difficile à relever. Elle touche généralement les personnes âgées de plus de 50 ans. Toutefois, deux autres formes ont été observées, ces dernières années, à savoir le Parkinson à début précoce chez les sujets de 40 à 50 ans et le Parkinson juvénile, constaté chez les personnes de moins de 40 ans, a-t-on expliqué de même source. «Les deux formes représentent environ 10 % de l'ensemble des malades parkinsoniens», précise D' Bouchtara. En Algérie, plus de 70 000 personnes sont touchées par cette maladie d'évolution progressive, rappelle-t-on.

Hania T.

## Pétrole

## Légère baisse des cours

■ Les prix du pétrole étaient en légère baisse hier en cours d'échanges européens, alors que le marché a les yeux braqués sur Washington où doit être signé, plus tard dans la journée, l'accord commercial de «phase 1» entre les Etats-Unis et la Chine.

Par Malek M.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 64,41 dollars à Londres, en baisse de 0,12 % par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour février perdait 0,21 % à 58,11 dollars. En gagnant respectivement 0,5 % et



0,3 %, le Brent et le WTI ont bienvenue après cinq séances consécutives de baisse. Mais «des éléments clés» de l'accord commercial entre les

Etats-Unis et la Chine, dont la signature était prévue hier à Washington, «pourraient altérer les perspectives de la demande mondiale et semblent déjà peser sur la reprise des cours de l'or noir», a indiqué Lukman Otunuga, analyste. Un communiqué commun des services du Trésor et du représentant américain au Commerce, publié mardi en fin de séance américaine et précisant que les Etats-Unis allaient maintenir à l'avenir les tarifs douaniers sur les importations venues de Chine déjà en place, a en effet quelque peu douché l'optimisme des opérateurs de marché. «La pression douanière va continuer à s'exercer sur les exportations chinoises pour encore à peu près un an», a relevé Ipek Ozkardeskaya, analyste, ce qui pourrait «fragiliser les négociations futures, dégrader les retombées positives, voire ruiner l'accord», a-t-elle averti.

Cet accord est «juste un premier pas», ont pointé de leur côté les analystes de JBC Energy. Le fait «qu'un autre sera nécessaire pour suspendre les taxes douanières américaines sur les produits chinois fragilise le marché ce matin», ont-il ajouté. La signature de l'accord est toutefois synonyme de trêve dans la guerre commerciale que se livrent les deux grandes puissances mondiales depuis près de deux ans à coup de droits de douane punitifs.

M. M./APS

## Port de Mostaganem

## Plus de 168 000 tonnes de marchandises exportées en 2019

Quelque 168 255 tonnes de marchandises et produits ont été exportés en 2019 à partir du port commercial de Mostaganem, a-t-on appris hier auprès de la direction de cette entreprise. Une relance importante en opérations d'exportation de différents produits agricoles, alimentaires, chimiques, matériel industriel, véhicules et containers a été relevée en 2019, avec un taux global de plus de 58 % par rapport au volume d'activité de l'année 2018, alors de l'ordre de 105 928 tonnes. Le bilan de l'année écoulée fait ressortir que 1 550 tonnes de produits agricoles ont

été exportées vers plusieurs destinations, dont 714 tonnes de pomme de terre, 50 tonnes de maraîchers et 786 tonnes de dattes. Le port de Mostaganem a connu ce «bond» grâce aux opérations d'exportation de produits ferreux, notamment de canalisations (2 327 tonnes) et de fer de béton (85 400 t). Ces produits, qui proviennent de l'aciérie Tosyali, implantée à Bethioua (Oran), ont été destinés à plusieurs pays, tels que les Etats-Unis, le Canada et la Belgique. Les données chiffrées du service des statistiques de la direction commerciale de l'entreprise portua-

re de Mostaganem ont par ailleurs montré une diminution des exportations d'hélium vers la France de l'ordre de 14 % (4 891 tonnes) et de l'argile utilisé dans la fabrication des batteries vers l'Allemagne de l'ordre de 11 % (7 393 t). Au cours de la même période, 661 tonnes de matériels et 27 489 tonnes de grues, véhicules, camions et divers engins utilisés dans les travaux publics et la construction ont été exportés vers plusieurs pays européens et africains, a ajouté la même source. L'activité des conteneurs a connu également une baisse significative, durant la même période. 15 348 conte-

neurs de diverses marchandises ont été chargés, soit une diminution de 45 % par rapport à 2018, a-t-on indiqué de même source, précisant que ces conteneurs chargés représentaient un poids de 41 043 tonnes, soit une baisse de 42 %. Enfin, le port commercial de Mostaganem a enregistré, au cours de l'année écoulée, l'accostage de 454 navires de transport de marchandises et de passagers, avec une baisse de 19 % par rapport à 2018, avec un taux estimé à deux jours à quai et un temps d'attente en rade au large d'une journée, a-t-on rappelé.

Salem K.

## France

## L'inflation s'est accélérée en décembre à 1,5 % sur un an

La hausse des prix à la consommation s'est accélérée en décembre à 1,5 % sur un an, après 1 % en novembre, soutenue par un net rebond des prix de l'énergie, selon les chiffres définitifs de l'Insee publiés hier. L'institut statistique, qui a légèrement revu à la hausse de 0,1 point son chiffre provisoire de l'inflation sur un an communiqué au début du mois, a estimé que les prix de l'énergie ont connu une augmentation de 2,6 % au

cours du dernier mois de l'année, portés par la hausse du pétrole. L'Insee a aussi constaté une «légère accélération» des prix services et «un moindre recul» de ceux des produits manufacturés. «Les prix de l'alimentation et du tabac augmentent au même rythme que le mois précédent», a-t-elle souligné. Sur un mois, l'institut a maintenu sans changement à 0,4 % la hausse des prix à la consommation, qui étaient restés pratiquement

stables (+0,1 %) en novembre. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), qui sert pour les comparaisons avec les autres pays de l'Union européenne, a connu une nouvelle accélération marquée sur un an, à 1,6 %, contre +1,2 % en novembre et +0,9 % en octobre, selon les chiffres définitifs de l'Insee. Sur un mois, il a augmenté de 0,5 %, après +0,1 % le mois précédent.

Yanis A./Agences

## Allemagne

## La croissance 2019 devrait marquer la fin d'une décennie dorée

L'Allemagne devait dévoiler hier une croissance 2019 en nette perte de vitesse, marquant la fin d'une décennie faste et relançant le débat sur l'emploi de ses marges de manœuvre budgétaires pour dynamiser l'économie. Après +2,5 % en 2017 puis +1,5 % en 2018, la progression du produit intérieur brut allemand devrait retomber à +0,5 % en 2019, a estimé courant décembre la Banque fédérale allemande. Cette estimation

dévoilée à 09h00 GMT – susceptible d'être révisée – devrait donner aux économistes une première idée du PIB du quatrième trimestre, avant sa publication officielle le 14 février. La première économie européenne voit «lentement s'achever la décennie dorée entamée après la crise de 2009, victime des guerres commerciales», résume Holger Schmieding, chef économiste de Berenberg. A elle seule, la chute de la production

automobile l'an dernier, retombée au plus bas depuis 1997, a coûté 0,75 point de PIB à l'Allemagne, calcule l'institut IFO.

Mais ce n'est pas tout : l'attractivité de l'Allemagne «décroit aux yeux des investisseurs en l'absence d'une politique économique propice à la localisation d'activités», déplore M. Schmieding. De fait, l'Allemagne a attiré 152 projets d'implantations ou d'extensions

de sites industriels en 2018, soit 11 de moins qu'en 2017, pendant que la France en accueillait 339, contre 323 en 2017, selon une récente enquête du cabinet EY. Si l'économie allemande a évité d'un cheveu la récession technique, préservant 0,1 % de croissance au troisième trimestre après un recul de 0,2 % du PIB au deuxième, ses perspectives restent «très sombres», selon l'assureur Allianz.

A. O.

Wall Street  
Les indices affectés par des informations sur les tarifs douaniers

LES INDICES de Wall Street se sont soudainement repliés mardi en cours de séance après un article de l'agence Bloomberg affirmant que l'administration américaine allait probablement laisser en place les actuels tarifs douaniers sur les biens chinois jusqu'à l'élection présidentielle. Le Dow Jones Industrial Average, qui évoluait tranquillement dans le vert depuis la première partie de séance, est brièvement retombé dans le rouge après la dépêche de Bloomberg, cédant jusqu'à 0,06 %. Le Nasdaq et le S&P 500 ont aussi perdu du terrain et s'affaissaient encore en baisse vers 19h35 GMT. Selon des sources de l'agence, l'accord commercial partiel que devaient signer hier des représentants américains et chinois prévoit que les Etats-Unis ne vérifieront pas avant au moins dix mois que la Chine respecte ses engagements. Washington pourra alors décider de lever ou non les tarifs douaniers punitifs portant sur environ 360 milliards de dollars de produits chinois que l'administration a progressivement mis en place depuis le début de la guerre commerciale, en 2018.

R. E.

El-Oued/ Pomme de terre

# Activation du dispositif Syrpalac pour traiter le surplus de production

■ Le système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac) a été activé cette semaine dans la wilaya d'El-Oued, pour le traitement des surplus de récoltes de pomme de terre cette saison (2019-2020), a-t-on appris hier auprès de la Direction locale des services agricoles.

Par Nassima A.

La démarche intervient en application du programme d'urgence arrêté par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural comme mesure pratique et ponctuelle pour solutionner la question des surplus de production de la pomme de terre, a indiqué le chef de service d'organisation de la production et du soutien technique, Salem Bekkari. Elle est considérée comme la plus «efficiente» en ce sens qu'elle oriente ces surplus vers la constitution de stocks stratégiques pour réguler le marché, garantir un équilibre entre l'offre et la demande et répondre à la demande protection du producteur et du consommateur, a-t-il expliqué. Comme première étape, huit opérateurs économiques privés ont été retenus par le ministère de tutelle pour l'acquisition des surplus de production de pomme de terre directement auprès des agriculteurs, et l'orienter vers l'emmagas-

sinage dans des chambres froides dans des wilayas du Nord du pays ou la commercialisation au niveau des marchés de gros nationaux des fruits et légumes, a fait savoir le responsable. Ces opérateurs ont été orientés vers neuf zones agricoles productrices de pomme de terre de la wilaya d'El-Oued (Reguiba, Taghezout, Guemmar, Robbah, Hassi-Khelifa, Trifaoui, Magrane, Ourmas et Oued El-Allenda), pour procéder aux enlèvements, a-t-il ajouté. Selon M. Bekkari, plus de 24 000 quintaux de pomme de terre ont été déjà acheminés, depuis le lancement cette semaine de l'opération, sur 84 camions de gros tonnage, à un prix «acceptable», oscillant entre 35 et 40 dinars/kilogramme, alors que son prix sur les marchés locaux n'excède pas les 30 DA/kg. L'opération est supervisée par une commission composée des présidents de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya et du Conseil interprofessionnel de la filière de la pomme de terre, de représentants de la DSA et de



producteurs issus de différentes communes de la wilaya, et ce, sous le contrôle du directeur régional de l'Office national professionnel des légumes et des viandes, selon la même source.

La mise en œuvre de cette mesure intervient suite aux promesses faites par une commission ministérielle aux agriculteurs de la wilaya d'El-Oued, lors d'une rencontre fin décembre dernier

consacrée à la recherche d'une solution à la problématique des surplus de production de pomme de terre. La rencontre avait été présidée par le directeur général de la régulation de la production agricole et sa promotion (ministère), Mohamed Kherroubi, en présence du directeur général de l'Office interprofessionnel des légumes et viandes (Onilev), Karim Helou, et du président du Conseil national interprofessionnel de la filière pomme de terre, Ahcène Kedmani, qui se trouve être aussi le président de la Fédération nationale de plants de pomme de terre. Une production de 8,6 millions de quintaux de pomme de terre est attendue cette saison dans la wilaya d'El-Oued pour une superficie de 37 000 hectares ou activent 7 600 agriculteurs, selon les données de la DSA.

Samy Y.

N. A./APS

Mostaganem

## 220 millions DA pour le raccordement de foyers au réseau d'électrification rurale

Une enveloppe de 220 millions DA a été consacrée pour le raccordement de plus de 1 100 foyers à Mostaganem au réseau d'électrification rurale, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Ces opérations, financées par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, prévoient la réalisation de 52 postes électriques pour 23 communes, notamment celles éloignées et éparses.

Les travaux sont en cours actuellement pour 11 postes dont quatre sont entrés en service dans les villages Si Ahmed, Ouled Kaddour, Benyahy (communes de

Kheireddine, Benabdelmalek Ramdane et Hassiane respectivement) et la commune de Sour. Les travaux de réalisation de 41 transformateurs restants sont à l'étude pour ensuite désigner les entreprises chargées de leur concrétisation par la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), a-t-on indiqué.

Il avait été procédé durant les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année dernière à la mise en service de cinq transformateurs permettant le raccordement 240 foyers dans différentes régions de Mostaganem. Concernant l'amélioration de la qualité de service, un nou-

veau transformateur électrique de 40 mégawatts a été mis en service pour renforcer le réseau électrique dans la partie ouest de la wilaya, surtout dans les zones d'expansion touristique (ZET) et au niveau du Bassin de lait, au sud. Les travaux d'un transformateur électrique, d'une capacité productive de 80 mégawatts, ont été lancés en novembre dernier à Ain Nouissy pour satisfaire la demande croissante au pôle industriel de l'ouest de Mostaganem regroupant trois zones d'activités et le parc industriel de Bordjia (670 ha).

Blida

## Près de 200 nouvelles entreprises créées en 2019

Près de 200 nouvelles petites et moyennes entreprises (PME), dont une grande partie activant dans le secteur agroalimentaire, ont été créées à Blida, en 2019, a-t-on appris auprès du chef du service de la PME à la direction de l'Industrie de la wilaya.

«La wilaya a enregistré la création d'un total de 198 nouvelles entreprises, en 2019, dont un grand nombre dans le domaine de l'agroalimentaire, outre l'industrie du plastique, le fer et l'acier, l'électronique, les matériaux de construction et le textile», a indiqué, à l'APS, Ouafa Mokrani.

«L'investissement dans la wilaya, considérée comme un pôle industriel par excellence, a enregistré, en 2019, un taux de

croissance estimé à 5,81 %, comparativement à l'année d'avant», a-t-elle ajouté, estimant que c'est un «bon» taux, «eu égard au problème de déficit en foncier accusé dans la wilaya, et constituant une entrave à de nombreuses demandes d'investissements introduites auprès de services compétents de la wilaya», a-t-elle souligné.

M<sup>me</sup> Mokrani a signalé, par là même, la création, durant l'année dernière, de deux nouvelles zones d'activités, respectivement à Chiffa (13,41 ha), à l'Ouest, et à

Sidi Hammad, dans la commune de Meftah, à l'Est. «Ce qui a permis la concrétisation de nombreux projets d'investissement, qui n'ont pu voir le jour, des années durant, faute de foncier», s'est-elle félicitée. La wilaya de Blida compte parmi les plus

importants pôles industriels du pays, au vu de sa position géostratégique constituant une attraction majeure pour les investisseurs de tout le pays. Elle dispose de trois zones industrielles et huit zones d'activités.

M. Y./APS

Constantine

## Hausse de plus de 7% de la valeur de la production agricole en 2019

La valeur de la production agricole de la wilaya de Constantine a enregistré une hausse de 7% en 2019 comparativement à l'année précédente, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA). «La valeur totale de la production agricole réalisée en 2019 a atteint plus de 44, 259 milliards DA avec 7,74 % de plus qu'en 2018 durant laquelle la wilaya avait produit l'équivalent de 41,08 milliards DA», a précisé Yacine Ghediri. Leader

dans la filière céréalière, la wilaya de Constantine a maintenu la tendance haussière de sa production qui avait atteint durant la saison 2019, plus de 2,65 millions quintaux pour une valeur ayant dépassé les 11,15 milliards DA, a relevé le DSA. Il a également relevé la croissance sensible de la production maraîchère qui a été de 16,94 % pour l'ail et la tomate. Aussi, 225 projets agricoles financés par les dispositifs Ansej et Cnac ont

été concrétisés à travers la wilaya dans les activités de l'apiculture, l'aviculture, l'élevage de bovins, ovins et caprins, la pisciculture et la fabrication des aliments de bétail, selon la même source. Ces projets ont permis de générer 773 emplois soit une augmentation de 3,5 % de la population activant dans le secteur agricole, a souligné le responsable de ce secteur.

R. R.

Tunisie/Gouvernement

# Le pays a besoin d'«une personnalité compétente faisant l'objet d'unanimité»

■ Le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Nouredine Taboubi, a déclaré qu'il importe qu'une personnalité compétente, ouverte à tous et faisant l'objet d'unanimité, se charge d'accélérer la formation d'un gouvernement de sauvetage avec un programme efficace et réalisable rapidement.

Par Fella Y.

Dans une allocution adressée aux travailleurs et syndicalistes tunisiens, à l'occasion de la célébration du 9e anniversaire de la révolution, M. Taboubi, cité par l'Agence TAP, a ajouté que le gouvernement attendu est appelé à définir les priorités urgentes et à traiter les problèmes des régions, des jeunes et des différentes catégo-

ries sociales. Selon Taboubi, ce gouvernement doit être restreint et composé de compétences politiques et de personnalités nationales connues pour leur grande expérience, leur capacité d'initiative et leur intégrité et disposées à demeurer au service des Tunisiens et des Tunisiennes. Il a appelé les vainqueurs des élections à assumer leurs responsabilités, à éviter les polémiques et les débats stériles pour accélérer la formation du nouveau gouvernement. Le secrétaire général de l'UGTT a appelé à revoir le comportement politique dans la gestion des différences et des affaires nationales, conformément à une gouvernance équitable qui valorise la transparence, respecte la loi et consacre le respect des droits de l'homme et le principe de la pleine égalité entre les hommes et les femmes. «Malgré une réalité lugubre, nous sommes pleinement confiants en la capacité du peuple à gagner le pari de la transition démocratique et à pousser à la réalisation des objectifs de la révolution», a-t-il conclu. Vendredi dernier, l'Assemblée tunisienne des représentants du peuple (ARP) n'a pas accordé sa confiance au gouvernement Habib Jemli avec 134 députés contre, 72 députés pour et 3 absents, alors qu'un total de 109 voix était requis pour l'investiture du gouvernement proposé. Habib Jemli avait été désigné par le président tunisien,



Le SG de l'UGTT, Nouredine Taboubi

Kais Saïed, le 15 novembre dernier. Il a vu son délai pour former le gouvernement renouvelé le 15 décembre dernier. Durant le premier mois, Habib Jemli n'avait pas réussi à convaincre les formations politiques, afin de présenter des noms susceptibles de faire partie de son cabinet. Certaines formations politiques lui avaient reproché sa proximité avec le parti Ennahdha disposant

d'une majorité relative au sein de l'ARP. D'autres ont refusé son offre, en raison notamment du fait qu'il ne disposait pas d'un programme capable de répondre aux aspirations et aux attentes des Tunisiens. Le parti Ennahdha qui avait proposé Jemli, n'avait lui aussi pas présenté des noms. Ses préalables consistant en l'obtention des ministères régaliens ont dissua-

dé le Chef du gouvernement désigné. Cet état de fait a contraint M. Jemli d'opter pour un gouvernement de compétences nationales. «Un gouvernement de compétences nationales n'est pas contre les partis», avait-il plaidé récemment, insistant sur le fait de former un gouvernement le plus tôt possible pour la prise en charge des préoccupations des Tunisiens. F. Y.

Sahara occidental occupé

## L'Intersyndicat «Valenciana» condamne les agressions brutales marocaines

L'Intersyndicat «Valenciana» a fermement condamné les agressions brutales contre les militants sahraouis commises par les forces marocaines dans les territoires sahraouis occupés. Plusieurs militants sahraouis, parmi lesquels Aminatou Haïdar, présidente de l'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis (Codesa), ont été victimes de cette brutale répression par la police marocaine, selon l'agence sahraouie SPS. L'Intersyndicat «Valenciana» a, dans un communiqué publié mardi, fermement condamné ces agressions brutales contre les militants sahraouis commises par les forces d'occupation marocaines, soulignant que «ces actions qui violent les droits de l'Homme n'empêcheront pas la lutte pour la libération du peuple sahraoui, au contraire, ils renforcent la lutte pour leurs droits». «Face à cette oppression injuste, l'Intersyndicat Valenciana demande au Conseil de sécurité de l'ONU de faire pression sur le Maroc et que la Minurso organise le référendum d'autodétermination convenu lors du cessez-le-feu de 1991», a exigé l'organisation dans son document. L'Intersyndicat a également souligné la responsabilité de l'Espagne dans cette occupa-

tion, tout en exigeant du gouvernement espagnol la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le soutien de la tenue du référendum d'autodétermination.

### Condamnation des violations marocaines des droits fondamentaux

Récemment, la Codesa a dénoncé les violations continues par l'occupant marocain des droits fondamentaux du peuple sahraoui, en particulier le droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Dans un rapport sur l'état des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, la Codesa a abordé les violations commises par le Maroc au cours du mois de novembre 2019 dans le domaine des droits de

l'Homme à l'égard des civils sahraouis dans les villes du Sahara occidental occupé, où les services militaires et civils marocains continuent de confisquer les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dans un déni flagrant du droit international, du droit humanitaire et des droits de l'Homme. Des cas de violation ont été soulevés par de nombreuses organisations internationales de défense des droits de l'Homme et un ensemble de résolutions des Nations unies relatives à la question du Sahara occidental face aux atteintes aux droits fondamentaux dans les territoires occupés. De nombreuses instances parlementaires, qui ont également évoqué ces violations, ont appelé le Royaume du Maroc à respecter les droits de l'Homme, à renoncer à confis-

quer le droit à l'expression, le droit à manifester pacifiquement et demandé la libération des prisonniers politiques sahraouis, ce à quoi Rabat n'a pas daigné répondre jusqu'à présent. Malgré la sourde oreille du Maroc, ajoute la Codesa. «Un groupe de pays de l'Union européenne continue de soutenir l'occupant marocain en continuant d'exproprier le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination de manière pure et simple sur la base d'une politique conspiratrice visant principalement à exploiter les ressources naturelles, minérales et halieutiques du Sahara occidental, notamment par la France et l'Espagne». Dans une lettre adressée au Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations unies, et au président du Conseil de

sécurité, le Représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar, a rappelé que le Secrétaire général a insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'une surveillance impartiale, globale et soutenue de la situation des droits de l'Homme était nécessaire pour garantir la protection de toutes les personnes au Sahara occidental. «Il est donc impératif que le Conseil de sécurité exerce la pression nécessaire sur le Maroc pour que les observateurs des droits de l'Homme et les observateurs internationaux des Nations unies obtiennent un accès complet, sans entrave et continu au Sahara occidental occupé, et qu'ils puissent faire rapport librement et ouvertement sur les droits de l'Homme dans le territoire», a-t-il insisté.

Sabiba O./APS

Libye

## L'UE «dénonce les ingérences» de la Russie et de la Turquie...

Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a dénoncé «l'engagement militaire» de la Russie et de la Turquie dans le conflit en Libye. «Les choses nous échappent en Libye», a-t-il déploré lors d'un débat très tardif au Parlement européen à Strasbourg. «Nous disons qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit. Mais ce

slogan, nous l'avons dit pour la guerre syrienne. Et à quoi avons-nous assisté en Syrie ? A une solution militaire. La même situation risque de se reproduire en Libye», a-t-il averti. «La Turquie et la Russie ont changé l'équilibre dans la partie orientale de la Méditerranée», a-t-il insisté, ajoutant : «Nous ne pouvons pas accepter que la

même situation se reproduise en Libye». Le chef de la diplomatie européenne espère qu'une solution pourra être trouvée lors de la conférence internationale prévue dimanche à Berlin. «Peut-être aurons-nous de bonnes nouvelles, mais peut-être pas», a-t-il conclu.

R. M.



Avion abattu en Iran

# Rohani appelle à un changement radical en politique

■ Le président iranien Hassan Rohani a appelé hier à un changement majeur dans le mode de gouvernement de son pays, reconnaissant implicitement que la catastrophe de l'avion ukrainien abattu à Téhéran avait provoqué une crise de confiance envers les autorités.

Par Rosa C.

Le Boeing 737 s'est écrasé il y a une semaine à Téhéran, faisant 176 morts, majoritairement des Iraniens et des Canadiens.

M. Rohani a appelé à l'«*unité nationale*», et même à la «*réconciliation nationale*», après que le retard pris par les autorités pour reconnaître leur responsabilité dans ce drame a entraîné des manifestations de colère et une vague d'indignation depuis samedi. Faisant référence à une série d'événements «*tragiques*»

survenus depuis début janvier – de l'élimination d'un important général iranien par Washington à la catastrophe «*inacceptable*» du vol Ukrainian Airlines –, M. Rohani a déclaré que cela devait aboutir «*à une grande décision*» au sein du système politique iranien. «*Et cette décision majeure*, a-t-il ajouté, *est la réconciliation nationale*». Les élections législatives prévues le 21 février «*doivent [en] être la première étape*», a déclaré le président, dans une allocution prononcée en conseil des ministres et retransmise, de manière exceptionnelle, en direct

par la télévision d'État. Pour ce scrutin, «*le peuple veut de la diversité*», a-t-il dit d'un ton très déterminé, appelant les autorités chargées de la validation des candidats à ne pas disqualifier à tout-va. «*Le peuple est notre maître [...] et nous sommes ses serviteurs. Le serviteur doit s'adresser au maître avec modestie, précision et honnêteté*», a également déclaré M. Rohani. «*Les gens veulent s'assurer que les autorités les traitent avec sincérité, intégrité et confiance*», a-t-il dit. «*J'exhorte les forces armées et [leur] état-major à expliquer aux gens [...] ce qui s'est passé depuis l'accident jusqu'au moment où [la vérité] a été annoncée [...] pour qu'ils comprennent [que ceux-ci]*



ne voulaient rien cacher», a-t-il ajouté. «*S'il y a eu un délai [dans la transmission de l'information], qu'ils présentent des excuses*», a déclaré M. Rohani. Après deux jours de démentis officiels de la thèse selon laquelle un missile avait été tiré sur le Boeing abattu

le 8 janvier après son décollage de Téhéran, les forces armées iraniennes ont reconnu samedi leur responsabilité, en évoquant une «*erreur humaine*». Le gouvernement a indiqué n'avoir été prévenu par les forces armées que vendredi. R. C.



## Commentaire

Licenciement

Par Fouzia Mahmoudi

Beaucoup s'étonnaient des attaques brutales de Ségolène Royal ces dernières semaines contre Emmanuel Macron et son gouvernement, alors même que l'ex-ministre de l'Environnement a été nommé par le président français au poste d'ambassadrice des pôles Arctique et Antarctique. Finalement, l'exécutif aura perdu patience et décidé de licencier Royal par courrier. C'est d'ailleurs elle-même qui a annoncé sur son compte Facebook son licenciement imminent de son poste d'ambassadrice des pôles. «*Le licenciement de cette mission bénévole sur les pôles a déjà eu lieu, sans entretien préalable, comme indiqué dans la lettre ci-jointe*», explique la socialiste. Et de poursuivre : «*Je comprends par cette lettre que le président de la République va mettre fin à mes fonctions à un prochain Conseil des ministres puisque je n'ai pas l'intention de renoncer à ma liberté d'opinion et d'expression garantie par la Constitution*». Royal joint à sa publication une lettre émanant du Quai d'Orsay. «*Il est envisagé de mettre fin à vos fonctions au regard de vos récentes prises de parole publiques, qui mettent en cause la politique du gouvernement à la mise en œuvre de laquelle, en votre qualité d'ambassadrice, titulaire d'un emploi à la décision du gouvernement, vous êtes étroitement associée*», indique la missive datée du 7 janvier 2020. Les rumeurs s'étaient multipliées depuis le début de la journée de mardi et l'ancienne candidate à la présidentielle de 2007 se trouvait sur un siège éjectable depuis quelque temps déjà. La socialiste avait déjà été recadrée à plusieurs reprises par le Quai d'Orsay, où sa liberté de ton et ses ambitions présidentielles en 2022 irritaient au plus haut point. «*Il y a un vrai sujet de devoir de réserve et elle n'a pas fait le job dans sa mission. Au nom de quoi serait-elle au-dessus des lois ?*», pestait mardi un Marcheur dans les colonnes du «*Parisien*». L'intéressée avait visiblement choisi l'attaque comme système de défense : «*Ils veulent que je démissionne, mais je ne démissionnerai pas. Je remplis mes fonctions. Qu'ils prennent leurs responsabilités*», martelait-elle. Le député socialiste Luc Carvounas a quant à lui fortement défendu celle qu'il a dépeinte comme une femme «*libre de sa parole*» et que personne n'arrivera à museler. «*Elle continuera à dire ce qu'elle pense de l'état du pays et des solutions qu'elle peut apporter*», a prévenu l'élu. C'est cette liberté de ton qui aurait acté le divorce entre Royal et La République en marche (LREM). Un député de la majorité le confirmera : «*Macron est très emm... é. Il l'a nommée en pensant l'acheter, et maintenant elle lui rentre dans le lard. Il doit vite la sortir, avec le risque de l'instituer comme adversaire pour 2022*». L'ex-candidate socialiste à la présidentielle de 2007 a multiplié ces derniers temps les attaques à l'encontre du gouvernement, publiant en décembre des tweets qui critiquent le pouvoir sur les pesticides, sur la réforme des retraites, ainsi que la proximité d'Emmanuel Macron avec «*le monde du business mondialisé*». Elle a d'ailleurs été recadrée récemment par la ministre de la Transition écologique, Elisabeth Borne, qui lui avait rappelé son «*devoir de réserve*». Pire, Ségolène Royal cache à peine ses vus sur le palais de l'Élysée en 2022. «*En tant que femme d'État qui a connu l'exercice du pouvoir, elle veut voir le pays réussir*», répète le même Jean-Luc Carvounas. Elle aura désormais le temps de se consacrer à ses ambitions élyséennes et de préparer son futur programme pour représenter, si les sondages le lui permettent, une gauche traditionnelle atomisée par Macron en 2017.

F. M.

Soudan

## Deux soldats tués dans la répression d'une «rébellion» au sein des services de sécurité

Deux soldats soudanais ont été tués lors de l'assaut des forces gouvernementales contre deux bases des services de sécurité où une «rébellion» a éclaté mardi contre un plan de restructuration, a déclaré hier le chef d'état-major. Des tirs ont eu lieu mardi sur deux bases de la région de Khartoum hébergeant l'ex-Service national de renseignement et de sécurité soudanais (NISS), qui a joué un rôle de premier plan dans la répression du mouvement de contestation déclenché en décembre 2018 et ayant mené, en avril, à la destitution par l'armée d'Omar el-Béchir. Le porte-parole du gouvernement Faisal Mohamed Saleh avait fait état d'un début de «rébellion» lancée par des membres de l'ex-NISS qui rejetaient la somme qu'ils avaient

reçue pour leur retraite. En soirée, les troupes des Forces de soutien rapide (paramilitaires, RSF) ont pris d'assaut les bases au milieu de tirs intenses. «*Nous avons décidé de donner l'assaut dans les bases pour mettre fin à cette rébellion* (...). *Nous avons repris le contrôle de ces sites*», a déclaré hier à des journalistes le chef d'état-major soudanais, Osmane Mohamed al-Hassan. «*Deux soldats ont perdu la vie et quatre autres, dont deux officiers, ont été blessés*», a-t-il ajouté. Un précédent bilan faisait état de cinq blessés. «*Nous ne tolérerons aucun coup d'État contre la révolution soudanaise*», a déclaré le général Abdel Fattah al-Burhane, à la tête du Conseil souverain, un organe composé de civils et militaires chargé depuis cet été d'assurer la transi-

tion post-Béchir. «*Nous protégeons cette période de transition, et quiconque tente de porter atteinte à la sécurité et la stabilité des citoyens sera défait*», a ajouté le général Hassan qui s'exprimait aux côtés du chef d'état-major. Après la mise en place du Conseil souverain puis d'un gouvernement de transition chargé de traiter les affaires courantes, les nouvelles autorités ont notamment promis de réformer les services de sécurité.

Mardi soir, le chef des RSF, Mohamed Hamdan Daglo, avait accusé l'ancien patron du NISS Salah Gosh, figure du régime de Béchir, d'être derrière cet acte de «rébellion».

M. Gosh avait démissionné deux jours après la destitution de M. Béchir et le lieu où se trouve n'est pas connu.

Russie

## Poutine propose un référendum sur une série de réformes constitutionnelles

Vladimir Poutine a proposé la tenue d'un référendum sur des réformes de la Constitution russe devant renforcer les pouvoirs du Parlement tout en préservant le caractère présidentiel du système politique qu'il pilote depuis 20 ans. «*Je juge nécessaire de soumettre au vote des citoyens du pays l'ensemble des révisions de la Constitution proposées*», a-t-il déclaré dans son allocution annuelle devant les membres du Parlement et les élites politiques, sans pour autant préciser le calendrier.

La principale mesure annoncée vise à renforcer le rôle du Parlement dans la formation du gouvernement, lui donnant la prérogative d'élire le Premier

ministre que le président sera alors obligé de nommer. Actuellement, la Douma confirme le choix du chef de l'État.

Selon M. Poutine, il s'agit d'un changement «*significatif*» pour lequel il a jugé la Russie assez «*mûre*». Les deux Chambres du Parlement sont aujourd'hui dominées par des forces pro-Poutine et ne s'opposent jamais aux volontés du Kremlin.

Les propositions de réformes exposées par M. Poutine visent aussi à renforcer les pouvoirs des gouverneurs régionaux, à interdire aux membres du gouvernement et aux juges d'avoir des permis de séjour à l'étranger et à obliger tout candidat à la présidentielle à avoir vécu les 25

dernières années en Russie.

Néanmoins, Vladimir Poutine, dont l'actuel mandat s'achève en 2024 et qui en l'état actuel de la législation n'a pas le droit de se représenter, a souligné que la Russie devait rester dirigée par un système présidentiel.

«*La Russie doit rester une république présidentielle forte, c'est pourquoi le président, bien sûr, gardera le droit de fixer les missions et les priorités du gouvernement*», a-t-il prévenu.

Ainsi le président conservera le droit de limoger tout membre du gouvernement, nommera les chefs de toutes les structures sécuritaires, et pourra écarter les présidents des Cours suprême et constitutionnelle.



## Opéra d'Alger

# Le Ballet classique de St Pétersbourg présente «La Belle au bois dormant»

■ «La Belle au bois dormant», une pièce chorégraphique interprétée par le Ballet classique de St Pétersbourg est à découvrir sur les planches de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih du 20 au 25 du mois de janvier courant. Ce ballet qui visite l'Algérie pour la première fois est connu par sa créativité et son professionnalisme. Avec des danses qui mêlent le classique au moderne, cette formation artistique promet aux Algérois une prestation hors norme.

Par **Abla Selles**

L'Opéra d'Alger continue de proposer au public des rendez-vous artistiques de haute facture répondant aux différents goûts. Des rendez-vous qui varient entre musique classique et moderne, du théâtre et de l'opéra. Cet édifice culturel dont le but majeur est de mettre en valeur la culture dans toutes ses dimensions, accorde une grande importance aux enfants

comme aux adultes dans ses programmes.

En effet, après un spectacle plein de rythmes et d'émotion dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh «Yennayer», l'Opéra d'Alger propose aux passionnés de l'art une pièce chorégraphique interprétée par le Ballet classique de St Pétersbourg. Il s'agit d'une pièce qui fait partie du répertoire international, à savoir «La Belle au bois dormant». Cette dernière sera présentée pour la plus



grand plaisir des petits et des grands. La somptuosité des décors et costumes imaginés par E. Gourenko et V. Poliudova recrée la splendeur de l'un des plus achevés et brillants chefs-d'œuvre du répertoire classique, selon les critiques du théâtre.

Prévu du 20 au 25 du mois de janvier courant, ce rendez-vous artistique sera une occasion pour découvrir le Ballet clas-

sique de St Pétersbourg, un des plus prestigieux en Europe.

Les danseurs de ce ballet, menés par les étoiles Olga Golitsa et Denis Nidak, sous la direction d'Andreï Batalov, enchantent et transportent leur public dans un monde de conte de fées.

«La Belle au bois dormant» demeure un des joyaux du patrimoine de la danse. Créé en 1890

au Théâtre Mariinsky de Saint-Pétersbourg, il est l'œuvre conjuguée du chorégraphe Marius Petipa et du compositeur Tchaïkovski. S'inspirant du conte de Charles Perrault, ils conçoivent un «ballet féerie» où s'entremêlent le rêve et la réalité, où fées et marraines, forces du Bien et du Mal se disputent le sort de deux jeunes gens.

A. S.

## Semaine culturelle amazighe de Khenchela à Tébessa

### Un mariage traditionnel en clôture de la manifestation

Un mariage traditionnel khencheli a été organisé mardi à la Maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa en clôture de la semaine culturelle amazighe de Khenchela, à l'occasion de la célébration du

nouvel an berbère 2970. Le public tébessi a beaucoup apprécié les coutumes et les traditions authentiques de la région de Khenchela à travers l'organisation d'un mariage, notamment les fiançailles, le trousseau de la

mariée, le cérémonial du henné des mariés, le tout couronné par l'inévitable «kechchcha», un mélange de fruits secs et de friandises offerts aux invités.

Différentes étapes du mariage étaient également ponctuées de

chants folkloriques interprétés par des membres de l'association de préservation du patrimoine de la wilaya de Khenchela, la troupe «Ahrar El Awrès» et l'association folklorique «Ibdaâ» qui ont été vivement applaudies par

un public conquis, accueillant la danse traditionnelle «Rahaba» par des youyous.

En clôture de la manifestation, les troupes participantes ont été honorées, ainsi que des moudjahidine et des enfants de chouchada, aux côtés des élèves ayant participé aux festivités.

Plusieurs expositions, consacrées au livre amazigh, aux arts plastiques, la photographie, l'habillement, les tapis traditionnels et la poterie, ont eu lieu à la Maison de la culture de Tébessa, permettant de faire connaître au public le patrimoine culturel matériel et immatériel des deux wilayas.

L. B.

## Foire de Yennayer à Chlef

### La richesse du patrimoine national mise en valeur

La foire artisanale de «Yennayer», actuellement abritée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Chlef, dans le cadre des festivités du nouvel an amazigh, constitue une occasion pour la promotion de différents aspects liés au patrimoine amazigh auprès de la population locale, tout en offrant une opportunité aux artisans participants pour commercialiser leurs produits.

Une vingtaine d'artisans et artisanes ont pris part à cette manifestation, ayant fait la part belle à différents produits artisanaux puisés du patrimoine amazigh ancestral, ayant constitué une attraction pour le public visiteur, venu en grand nombre pour l'occasion.

Pour le directeur de la CAM, Mohamed

Lakhdari, «il s'agit d'un événement, doté d'une double dimension culturelle et commerciale du fait qu'il participe à la promotion et sauvegarde du patrimoine amazigh, tout en offrant une opportunité pour la relance de l'artisanat local et la commercialisation des produits des artisans».

«Les visiteurs, en majorité des familles accompagnées de leurs enfants, qui ont afflué en grand nombre depuis le début de la semaine, ont pu découvrir ou redécouvrir nombre de produits artisanaux utilisés par les populations amazighes dans leurs vie quotidienne, notamment des ustensiles en poterie, des bijoux et des habits traditionnels», a ajouté M. Lakhdari.

Approchés par l'APS, de nombreux artisans participants ont «salué» la tenue de ce type de manifestations susceptibles de contribuer, ont-ils dit, «à la sauvegarde du patrimoine amazigh, et d'en faire la promotion auprès des nouvelles générations, tout en insufflant une dynamique au secteur de l'artisanat», ont-ils estimé.

La présidente de l'association d'échange culturel «Ahlem», Kheira Barbari, s'est, quant à elle, félicitée de l'«importante affluence» des citoyens à cette foire, ayant «constitué une opportunité pour la mise en lumière de l'identité et de la culture amazighes, qui réunit tout ce qui est chaoui, kabyle, mozabite et sahraoui», a-t-elle souligné.

F. H.

## Festival du court métrage d'Oran

### «L'amertume» de Mourad Khan projeté au public

La cérémonie d'ouverture de la deuxième édition du Festival national d'Oran du film universitaire a été marquée, mardi, par la présentation hors compétition du court métrage «L'amertume» de Mourad Khan.

De nombreux étudiants, artistes et jeunes cinéphiles ont assisté à la projection tenue en présence du réalisateur à l'auditorium de l'Université des sciences et de la technologie «Mohamed-Boudiaf» (USTO-MB).

Récompensée aux Journées du court métrage organisées en novembre dernier à Béchar, «L'amertume» est une fiction dramatique sur la violence conjugale, dans laquelle Mourad Khan campe aussi le rôle de l'époux brutal qui refuse le divorce demandé par sa malheureuse conjointe interprétée avec brio par Louisa Nehar.

A l'issue de la projection de son film, le réalisateur a prononcé des mots d'encouragement à l'attention des dix

jeunes cinéastes en compétition au Festival d'Oran où il est également membre du jury devant sélectionner les trois meilleures œuvres.

Les courts-métrages en lice sont «Kayan wella makanche» de Kada Abdallah, «House Mania» (Housseem Abbassi), «Tassouiroukoum lam youharirna» (Mourad Miloud), «Crime de l'amour» (Benmoussa Bedjad), «Sam» (Riballah Mohamed-Réda), «Sun» (Boukef Mohamed-Tahar),

«Absence» (Idris Kedidah), «Bad shoes» (Aklil Amedah), «Alam» (Samir Benalla), et «Hajiz wahmy» (Benoumer Hamza).

«Ces dix films ont été retenus parmi une cinquantaine d'œuvres proposées par des cinéphiles de différentes wilayas du pays», a indiqué Nadir Graïdi, commissaire de ce festival qui se tient trois jours durant à l'USTO-MB, à l'initiative du club universitaire «Art'USTO».

M. K.

## AGEND'ART

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2020 : Exposition de peinture «Mon pays se raconte» de l'artiste Nour Kamel.

Centre culturel Abdelwahab

Slim de Tipaza  
Jusqu'au 31 janvier : Exposition du plasticien Abdelghani Tadjeh.

Villa Abdeltif  
Jusqu'au 18 janvier : Exposition du plasticien Karim Sergoua intitulée «Héritage ancestral».

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih  
Vendredi 17 janvier, à partir de 18h :

Spectacle vivant «Dzair Rihla fi Zman», qui retrace l'histoire de l'Algérie, du XV<sup>e</sup> siècle à 1962. Narration, théâtre et orchestre musical seront au rendez-vous lors de ce spectacle.



## Tennis/Championnats d'Afrique du Nord (jeunes - par équipes) Le DTN Bouchabou souhaite décrocher le titre

LES SÉLECTIONS algériennes (garçons/filles) de tennis ont pour objectif de remporter les Championnats d'Afrique du Nord U14 et U16, dont les épreuves par équipes ont débuté mardi au Tennis Club de Bachdjerrah (Alger), en dépit de la difficulté de la tâche, a indiqué le directeur technique national (DTN), Mohamed Bouchabou. «Si nous avons ramené cette compétition ici, c'est surtout pour aider nos jeunes à décrocher le titre, car le fait de jouer à domicile, dans des conditions qu'ils connaissent, pourrait leur apporter ce petit plus qui leur permettra de faire la différence», a déclaré le DTN de la Fédération algérienne de tennis (FAT). «Les points récoltés dans les épreuves individuelles qui se sont achevées lundi permettent aux athlètes d'améliorer leurs classements respectifs sur le plan continental, alors que le titre dans les épreuves par équipes permettra à l'Algérie de se qualifier pour les prochains Championnats d'Afrique, qui seront à leur tour qualificatifs aux Championnats du monde. Donc même si la tâche s'annonce difficile, cela vaudra vraiment le coût de faire le maximum pour aller au bout», a encore considéré Bouchabou. Selon la même source, «la principale difficulté pour les jeunes tennismen algériens réside dans le fait qu'ils soient appelés à réaliser d'importantes performances contre des adversaires ayant un volume de préparation nettement supérieur au leur. Ce

qui n'est pas toujours évident». «Contrairement à nous, des pays comme le Maroc, la Tunisie et l'Égypte ont beaucoup investi dans le sport-études, et ce, dès le plus jeune âge, car chez eux, même les gamins de 10-12 ans se trouvent déjà à plein temps dans des académies spécialisées, où ils étudient le matin et s'entraînent le soir, parfois jusqu'à cinq heures par jour», a-t-il relevé. «Chez nous, en revanche, les enfants de cet âge peuvent se considérer chanceux de pouvoir faire quatre ou cinq heures d'entraînement par semaine, surtout pendant cette période hivernale, car pratiquement tous les courts ne sont pas couverts, faisant que lorsqu'il y a de la pluie, les entraînements sont fréquemment suspendus», a amèrement regretté le DTN. Le Maroc en a déjà apporté la preuve, en dominant outrageusement les épreuves individuelles, mais Bouchabou s'est quand même voulu «optimiste» quant à la capacité des jeunes tennismen algériens à rivaliser pour le titre du «par équipes». «Les épreuves individuelles portent bien leur nom, car il s'agit d'un athlète qui dispute un match à élimination directe. Mais dans le par équipes, c'est différent, car il est question de deux simples et un double, faisant que le fait de perdre le premier match ne signifie pas forcément la défaite. On peut très bien se ressaisir, à condition de remporter les deux autres matchs», a précisé le DTN.

### Handball / CAN-2020

## Les Verts déjà en place à Tunis

TREIZE sélections, dont l'Algérie, sont déjà arrivées en Tunisie pour prendre part à la 24<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations de handball (16-26 janvier), en attendant l'arrivée des trois dernières sélections, prévue hier. Le tournoi débutera avec la participation de 16 sélections, en course pour décrocher le billet qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo 2020, promis au vainqueur de la CAN-2020, et l'un des six billets disponibles pour l'édition 2021 du Mondial de la discipline prévu en Égypte. Le coordinateur au sein du comité d'organisation de la CAN, Abdelkader Boudriga, a fait savoir, dans une déclaration à l'agence TAP, que plus de 900 visiteurs entre sportifs, techniciens, officiels et arbitres, sont attendus à cette occasion, outre un nombre important de supporters des pays en lice, ce qui en fait une véritable liesse sportive et touristique. «La Tunisie est fin prête pour accueillir cet événement continental», a-t-il ajouté. Selon Boudriga, le comité d'organisation de la CAN compte sur l'apport des membres du «Club Tunisie» en tant que structures d'experts et de dirigeants de handball, à même de hisser le niveau de ce rendez-vous, devenu un défi national. «Tous les intervenants dans le domaine du

handball ont été conviés pour réfléchir aux moyens susceptibles de garantir le succès de la compétition», a assuré le coordinateur. Ce dernier affirme, par ailleurs, que plusieurs personnalités des domaines du sport et de la culture de Tunisie et d'ailleurs ont été conviées à assister à la CAN, indiquant que la Tunisie abritera en marge de la compétition les différentes activités afférentes aux structures de la Confédération africaine de handball (CAHB). Le sept algérien figure dans le groupe D en compagnie du Maroc, du Congo et de la Zambie.

### Cyclisme sur route/Coupe d'Algérie 2020

## La 2<sup>e</sup> étape aura lieu à Tébessa

LA 2<sup>e</sup> étape de la Coupe d'Algérie de cyclisme sur route se déroulera à Tébessa du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février prochains à Tébessa, a annoncé mardi Mohamed Mostaghanemi, membre de Fédération algérienne de cyclisme (FAC). «La première étape de la coupe se tiendra dans la commune de Didouche Mourad à Constantine du 16 au 18 janvier et les autres étapes, après celle de Tébessa, seront disputées à Biskra, Batna, Oran et Sidi Bel Abbès», a préci-

# Ligue 1 (mise à jour) USMA-JSK Usmistes et «Canaris» pour sortir du tunnel

■ Le match USM Alger - JS Kabylie, comptant pour la mise à jour du championnat de Ligue 1 et qui se joue cet après-midi au stade Omar-Hamadi d'Alger, devrait tenir toutes ses promesses, sachant que les deux formations souhaitent sortir du gouffre dans lequel elles se trouvent.



Les Rouge et Noir souhaitent vite se reprendre

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir qui ont pratiquement hypothéqué toutes leurs chances de passer en quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour prendre les trois points du succès lors de ce classico. Les pouillains de Dziri qui souhaitent se réconcilier avec leurs fans feront tout pour l'emporter et oublier leurs déboires en C1. Pour l'USMA, ce match revêt une très grande importance, sachant que le coach Dziri insiste pour se refaire une santé. Il a eu un discours franc avec ses joueurs en leur demandant de tout donner pour sortir du tunnel et tenter de réussir un nouveau départ. Sur le plan de l'effectif, on annonce le retour de Belkaroui en lieu et place de Hamra suspendu. Il y a aussi le retour du Libyen Elafi et

de Ziouari, absents lors des derniers matchs du championnat, de même que Koudri qui devrait faire son come-back au milieu, ce qui serait une bonne nouvelle pour le staff technique. "On n'acceptera aucun autre résultat que la victoire, car ce match est très important pour nous", indiquera le milieu de terrain de l'USMA, Boumechra, qui souhaite remporter un maximum de points pour ensuite jouer les premiers rôles. De son côté, la JS Kabylie veut aussi se reprendre après avoir été tenue en échec à domicile par le Raja Casablanca, ce qui n'arrange nullement ses affaires. Les Canaris tenteront,

de ce fait, de réaliser un résultat probant lors de cette sortie, même s'ils savent que la mission ne sera pas de tout repos devant un adversaire qui bénéficiera du soutien de ses supporters vu qu'il se joue chez lui.

«La rencontre sous les mêmes conditions pour les deux équipes», a considéré à l'entraînement des «Canaris», Hubert Velud. Côté effectif, la JSK enregistre toujours un certain nombre de blessés, à l'exemple de Djouma et Tizi-Bouali qui «évoquent à des postes importants et dont l'absence pèse un peu sur le groupe», a-t-il regretté.

M. M.

### NA Hussein-Dey

## Aït Djoudi engagé officiellement

L'entraîneur Azzedine Aït Djoudi a trouvé un accord final avec la direction du NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football) pour diriger la barre technique du club, en remplacement de Lakhdar Adjali, avec l'objectif d'«assurer le maintien». «Je me suis entendu avec le président du club Mahfoud Ould Zmirli sur toutes les modalités du contrat qui sera signé dans les heures à venir. L'objectif qui m'a été assigné est d'assurer le maintien. Je vais entamer mes fonctions dans les deux prochains jours», a affirmé Aït Djoudi. Adjali, en poste depuis novembre dernier en remplacement d'Arezki Remane, a été limogé de son poste suite à l'élimination du Nasria en 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie par le RC Arbaâ de la Ligue 2 (1-0,

a.p). De son côté, Aït Djoudi rebondit rapidement après avoir mis fin en décembre dernier à son aventure avec l'AS Ain M'Ilia. Il s'agit de la troisième expérience d'Aït Djoudi avec les «Sang et Or», après celles en 2012 et 2014. Au terme de la phase aller de la compétition, le NAHD occupe provisoirement la 14<sup>e</sup> place au tableau avec 15 points, à égalité avec le premier relégable, le NC Magra, qui compte un match en moins. Sérieusement menacé par le spectre de la relégation, le NAHD, qui sera à partir de jeudi en stage à Chlef, entamera la seconde partie de la saison en déplacement face à la JS Kabylie, le mercredi 5 février au stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi-Ouzou, à l'occasion de la 16<sup>e</sup> journée.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Azeffoune

## Des cambrioleurs dont une femme sous les verrous

UNE ASSOCIATION de malfaiteurs qui s'est spécialisée dans le cambriolage des commerces vient d'être démantelée par la police à Azeffoune (71 km au nord-est de Tizi Ouzou), a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. C'est « suite à la plainte d'un citoyen de la région d'Azeffoune, commerçant de son état, pour vol par effraction qui a ciblé son local commercial de vente de téléphones portables et accessoires, les forces de police de la sûreté de daïra de la même localité, ont ouvert une enquête, et les investigations menées de suite, ont abouti à l'identification et l'arrestation des auteurs, au nombre de 08 dont une jeune

filie », précise la même source. Les cambrioleurs ont été dénoncés par des habitants d'un village de la localité où ils s'étaient rendus après le cambriolage, selon le même document. Le démantèlement de ce réseau de malfaiteurs a permis la récupération de 77 téléphones portables volés lors de ce méfait ainsi que la saisie de trois véhicules touristiques utilisés par les auteurs pour les besoins de leurs déplacements. Présentés au parquet d'Azeffoune, mardi dernier, deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt et les six autres ont bénéficié d'un contrôle judiciaire pour « association de malfaiteurs et vol qualifié ».

H.M.

Djelfa

## Six élèves du moyen assistés suite à l'inhalation d'un produit chimique

LES SERVICES de la Protection civile de Djelfa ont assisté, mercredi, six élèves du cycle moyen, suite à l'inhalation d'un produit chimique, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Selon le chargé de la communication auprès de ce corps, le lieutenant Abderrahmane Khadher « l'unité secondaire de la

Protection civile de Djelfa a effectué une intervention aux environs de 10h00 du matin, pour assister six élèves, qui ont inhalé un produit chimique (probablement un gaz provenant d'une bouteille de nitrogène), dans une classe du CEM Tellil-Belakhel de la cité Dhaya du chef-lieu de wilaya », a précisé le même responsable.

Pour des raisons de santé

## Démission du président de l'APC de Tolga

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire communale (APC) de Tolga (Biskra), Nacer Torché du parti du Front de libération nationale (FLN) a présenté mercredi sa démission de la présidence et en tant que membre de l'APC de cette collectivité locale pour des raisons de santé, a-t-on appris auprès du concerné.

Le désormais ex-président de l'APC de Tolga a déclaré à l'APS que sa décision de démissionner a été présentée aujourd'hui mercredi lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée

consacrée à sa démission.

Il a précisé que sa démission « a été approuvée à l'unanimité » par les membres de l'Assemblée, soulignant que sa décision est « irréversible ».

M. Torché a expliqué que sa démission est motivée par des raisons de santé qui « ne lui permet pas d'assumer la responsabilité de la présidence de l'APC ». Agé de 41 ans, M. Torché a assumé deux mandats consécutifs à la tête de l'APC de Tolga avant de déposer sa démission, rappelle-t-on.

F. G.

Salon Djurdjura du livre

## Ouverture samedi de la 12<sup>e</sup> édition

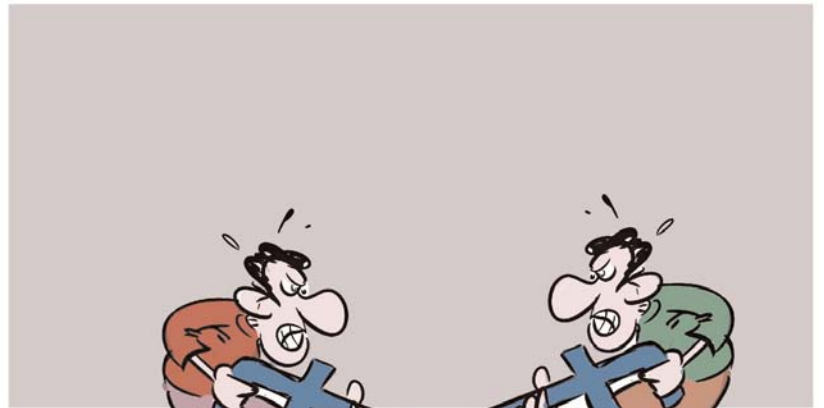
La 12<sup>e</sup> édition du salon Djurdjura du Livre s'ouvrira samedi, pour 03 jours, à travers les différents établissements culturels de la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé mercredi la direction locale de la culture. Cette manifestation qui portera désormais le nom « Tizi n'udlis » (Tizi du livre), placée cette année sous le thème « un livre, une fenêtre sur le savoir », est dédiée au parcours et à l'œuvre du moudjahid-écrivain Djoudi Attoumi et accueillera comme invitée d'honneur la

wilaya de Laghouat. Au programme de ce salon des expositions de stands de maisons d'édition et d'institutions, une exposition sur le parcours et l'œuvre de Djoudi Attoumi, une autre sur les figures scientifiques et littéraires algériennes ainsi qu'un stand « Le livre, des oasis aux montagnes de Djurdjura » dédié à la wilaya d'honneur de ce salon. Plusieurs ateliers pour enfants ainsi que des ateliers d'écriture et d'illustration de textes sont aussi au programme de cette manifestation durant

laquelle il sera procédé au lancement de la 1<sup>re</sup> édition du concours « La meilleure nouvelle » en quatre langues et la 2<sup>e</sup> de celle du « Meilleur lecteur ». La deuxième journée de ce salon, dédiée à l'histoire, sera consacrée à un hommage à Djoudi Attoumi avec une projection d'un documentaire autour de son parcours et des témoignages d'amis et compagnons de lutte au niveau du petit théâtre de la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

Tahar F.

## Discours de haine sur les réseaux sociaux



Louis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## Téléphérique, la nouvelle attraction

■ Le téléphérique de la ville de Tizi Ouzou, mis en exploitation partielle depuis samedi dernier, est devenu l'attraction des habitants de la wilaya.

Par Hamid Messir

L'unique guichet de billets sur ce nouveau moyen de transport urbain est pris d'assaut créant une queue. A l'heure de pointe, l'attente peut dépasser les 30 mn au niveau des deux principales haltes notamment à la gare multimodale de Bouhinoune et de celle de Medouha (terminus). C'est ce que nous avons constaté dans l'après-midi d'avant-hier. Les nouveaux usagers de ce mode de transport n'ont pas caché leur colère en interpellant les responsables en charge du téléphérique pour prévoir l'ouverture d'autres guichets de vente de billets surtout aux heures de pointe sinon l'attente sera la même en empruntant le bus ou le taxi eu égard aux embouteillages.

Les curieux étaient vraisemblablement plus nombreux en ce



quatrième jour de l'entrée en service du téléphérique. De nombreux pères ou mères de famille ont profité de l'après-midi du mardi pour faire découvrir le téléphérique à leurs enfants. Sur les lieux nous avons rencontré de nombreux usagers qui ont affiché leur satisfaction quant à l'utilité du téléphérique pour leurs déplacements à leurs postes de travail en dépit du prix du billet (30 DA) jugé par certains un peu élevé. Mais avec un temps record de 11 mn de passer du sud vers le nord de la ville, cela fait oublier la cherté du billet. Ils ne désespèrent pas de voir la mise en place du système d'abonnement pour les usagers réguliers. Les tiziouziens n'ont pas caché leur joie de voir enfin ce téléphérique fonctionnel après une si longue attente de

presque une décennie mais évidemment que le second tronçon du même téléphérique devant relier la ville des Genêts au mausolée de Redjaoua en passant par l'unité du CHU Nédir-Mohamed doit être livré le plutôt possible de par son utilité sur divers plans. Les responsables de la wilaya qui se sont engagés à livrer le projet avant la fin de l'année 2020 sont interpellés pour veiller au respect de ce délai et que l'on n'attendra pas encore une décennie pour l'entrée en exploitation de ce tronçon. En somme, le téléphérique pourrait vite intégrer les nouvelles habitudes du citoyen à Tizi Ouzou et contribuer un tant soit peu au désengorgement des bouchons sur les ruelles de la capitale du Djurdjura.

H. M.